



Volet B Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



12189530

13 NOV. 2012

BRUXELLES

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/11/2012 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0869.701.307

Dénomination (en entier) : BIOCERAM

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Rue Van Ostade 20 - 1000 Bruxelles
(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Transfert du siège social

Texte :

Extrait du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire dd 12 septembre 2012.

L'assemblée a acté le transfert du siège social de la société, à dater de ce jour, à l'adresse suivante :

Rue Lieutenant Freddy Wampack, 38 à 1200 Bruxelles.

DELESCAILLE Vincent
Gérant

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature